

## Exemple de mail d'envoi du kit

Cher salarié intérimaire,

En tant que salarié intérimaire, vous bénéficiez d'un régime de prévoyance qui peut compléter les indemnités journalières versées par la Sécurité sociale.

Vous pouvez très simplement prendre connaissance de ce nouveau dispositif, il vous suffit de consulter votre [kit digital d'information](#) dédié à votre régime de prévoyance.

Découvrez-le dès à présent !

Une question ? Une demande ? Connectez-vous sur votre [espace Intérimaire](#) ou appelez Intérimaires Prévoyance au 0 974 507 507 (coût d'un appel local).

Bonne découverte !